



Banque de technologies pour les pays les moins avancés

Distr. générale
7 février 2020
Français
Original : anglais

Anglais et français seulement

Conseil

Troisième session

Gebze (Turquie), 16 janvier 2020

Rapport du Conseil de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés sur les travaux de sa troisième session

1. Le Conseil de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés a tenu sa troisième session le 16 janvier 2020 à son siège à Gebze (Turquie). On trouvera la liste des participantes et des participants à l'annexe I du présent rapport et l'ordre du jour à l'annexe II.
2. L'ancien Président du Conseil a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil reconduits dans leurs fonctions et aux membres et observateurs nouvellement nommés, qui siégeront au Conseil jusqu'au 31 décembre 2022.
3. Le Conseil a réélu le Président et les Vice-Présidents pour un nouveau mandat. Le Président a remercié les membres du Conseil pour leur confiance.

I. Décisions

4. Le Conseil a adopté la décision et les documents suivants :
 - a) Ordre du jour de la session (TBLDC/2020/1 ; voir aussi annexe II), assorti d'un nouveau point proposé par le Président et intitulé « Examen de la gestion de la performance » ;
 - b) Rapport établi à l'intention de l'Assemblée générale sur les travaux de la Banque de technologies en 2019 (TBLDC/2020/2) ;
 - c) Budget et programme de travail de la Banque de technologies pour 2020 (TBLDC/2020/3) ;
 - d) Décision 2020/1 (voir annexe III) ;
 - e) Rapport de la troisième session (TBLDC/2020/4).
5. Le Conseil a prié le Directeur général de remettre au Secrétaire général le rapport sur les travaux de la Banque de technologies en 2019 pour qu'il le transmette à l'Assemblée générale pour information.



II. Débats

6. Le Président a présenté l'ordre du jour provisoire de la session, que le Conseil a adopté en l'assortissant, sur proposition du Président, d'un point supplémentaire intitulé « Examen de la gestion de la performance ».

7. Le Président a invité le Directeur général à présenter les questions en rapport avec la deuxième session du Conseil. Le Directeur général a évoqué la décision 2019/1, adoptée par le Conseil à sa deuxième session, en indiquant que la Banque de technologies n'y avait pas eu recours mais qu'elle pourrait s'appliquer au programme de travail et au budget pour 2020.

8. Le Président s'est référé à l'article 27 du règlement intérieur (Consignation des décisions et des débats) et a demandé au secrétariat de préparer un compte rendu détaillé des sessions du Conseil, qui servira de document informel réservé aux membres du Conseil.

9. Le Directeur général a présenté le rapport établi à l'intention de l'Assemblée générale sur les travaux de la Banque de technologies en 2019, en mettant en avant les principales activités et réalisations de la Banque, notamment les travaux portant sur l'évaluation des besoins technologiques et l'accès en ligne des travaux de recherche. Les membres du Conseil ont salué les travaux de la Banque en 2019 et l'ont encouragée à veiller à collaborer avec toutes les parties concernées au niveau national. Le Conseil a demandé que le paragraphe 14 du rapport soit modifié pour mieux rendre compte des activités de la Banque en matière de partenariats. Il a également demandé à la Banque d'établir des profils de pays pour les pays les moins avancés, où figureront les activités, résultats et partenariats, de façon à mieux structurer le programme de travail. Le Président a salué la proposition faite par le Directeur général d'établir à l'intention du Conseil des rapports trimestriels sur les activités de la Banque.

10. Le Conseil a rappelé que, dans sa résolution [71/251](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir un rapport, dans les limites des ressources existantes, afin de lui faire part des résultats obtenus par la Banque de technologies au bout de trois ans d'activité, et décidé d'examiner, le cas échéant, les dispositions à prendre pour assurer son bon fonctionnement sur la base de ces informations. Le Directeur général a présenté le budget et le programme de travail pour 2020, en indiquant les contributions financières reçues et les nouvelles activités prévues. Le Gouvernement turc a annoncé une contribution supplémentaire de 1,1 million de dollars, et le Centre de recherches pour le développement international du Canada une contribution de 100 000 dollars. Le Directeur général a également présenté le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Le Conseil a examiné le programme de travail et le budget pour 2020 ainsi que les recommandations formulées par le Comité consultatif dans son rapport.

11. Le Président a félicité la Banque de technologies pour avoir défini avec clarté ses activités et a proposé, à titre d'activité supplémentaire à inscrire au programme de travail pour 2020, qu'elle dresse la liste des initiatives de soutien aux pays les moins avancés qui concordent avec son mandat et ses objectifs. Le Conseil s'est dit préoccupé de l'ampleur du programme de travail pour 2020, la Banque ne disposant que des ressources financières et humaines limitées. Il a proposé de fusionner le programme de renforcement des capacités d'innovation des pays les moins avancés avec le programme de renforcement de la science, de la technologie et de l'innovation dans ces pays. Il a pris note du concours apporté par la Banque à la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les

moins avancés pour la décennie 2011-2020 et du Programme de développement durable pour 2030.

12. Conformément à l'article 14 du règlement intérieur, le Conseil a créé un comité de mobilisation des ressources composé de six membres, comme suit : Reem Mohammed al-Mansoori, Aggrey Ambali, Zakri Abdul Hamid, Mohamed Hassan, Sonia Bashir Kabir (présidente), Stefano Manservigi et un ou une représentant(e) du Programme des Nations Unies pour le développement. Le mandat du comité sera établi par la Banque.

13. Le Président a invité le Rapporteur à présenter le projet de rapport de la session, que le Conseil a approuvé à l'unanimité.

Annexe I

Liste des participantes et des participants

1. Les membres du Conseil ci-après ont participé à la session :
Aggrey John Douglas Ambali
Sonia Bashir Kabir
Bitrina Daniel Diyamett
Xiaolan Fu
Zakri Abdul Hamid
Mohamed H. A. Hassan
Stefano Manservisi
Alfred Watkins
Fekitamoeloa Katoa 'Utoikamanu
2. Les États et entités ci-après ont participé à la session en qualité d'observateurs :
La CNUCED
Le Programme des Nations Unies pour le développement
Le Qatar
3. Le Directeur général de la Banque de technologies, Joshua Setipa, a assisté
ès qualités à la session.

Annexe II

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions en rapport avec la deuxième session du Conseil.
3. Examen et adoption du rapport établi à l'intention de l'Assemblée générale sur les travaux de la Banque de technologies en 2019.
4. Examen et adoption des prévisions budgétaires et du programme de travail pour 2020.
5. Point sur les possibilités de mobilisation de ressources et les activités de sensibilisation.
6. Examen de la gestion de la performance.
7. Adoption du rapport de la session.
8. Clôture de la session.

Annexe III

Décision 2020/1

En ce qui concerne l'examen annuel de la performance du Directeur général de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, le Conseil rappelle que le Directeur général est nommé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en consultation avec lui et décide que le représentant du Secrétaire général procédera audit examen en consultation avec ses membres.
